

Rapport n° 5 - Conseil Municipal du mardi 19 septembre 2023

5) FINANCES COMMUNALES - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET 2023.

Afin d'ajuster les prévisions budgétaires de l'exercice 2023, il est proposé d'approuver la décision modificative n° 1 suivante :

Section investissement \ Dépenses :

Chapitre	Libellé chapitre	Article	Libellé	Montant	Observations
Programme 012 Eclairage Public-Feux Tricolores					
21	Immobilisations corporelles	2135	Installation Générale	-75 822€	Programme Led 2023 reporté à 2024 en raison du SE60
Programme 020 Sécurité Routes et Trottoirs					
20	Immobilisations incorporelles	2031	Frais d'études	+ 28 829	Lancement étude de circulation 24 000 + lancement étude Ruelle de la Messe
Programme 071 Grosses réparation / Bâtiments communaux					
20	Immobilisations incorporelles	2031	Frais d'études	+ 15 000	Etude couverture Tennis
21	Immobilisations corporelles	2135	Installation Générale	+21 000	Réfection Monument aux morts
Chapitre	Libellé chapitre	Article	Libellé	Montant	Observations
Programme 072 Travaux Eglise					
20	Immobilisations incorporelles	2031	Frais d'études	-10 000	Etude reportée sur 2024
Programme 078 Centre Technique Municipal					
23	Immobilisations En cours	2315	Installation technique	+30 000	Récupération des eaux de pluie cuve de 20 000 L
21	Immobilisations corporelles	2181	Installation Générale	+ 3 000	Surcoût remplacement translucide
Programme 2015001 Rue de la Chapelle-Aménagement de trottoirs					
21	Immobilisations corporelles	2152	Installation de voirie	+ 23 825	Païement de la fin de l'opération suite à révision des prix
Programme 2015002 Aménagement de la rue du Placeau					
041	Opérations patrimoniales	2313	Construction	+ 42 711	Avance Rue du Placeau (écriture spécifique)
Programme 2018001 Parking périscolaire et scolaire					
20	Immobilisations incorporelles	2031	Frais d'études	+ 168	Païement solde maître d'œuvre
Programme 2022002 Skatepark					
23	Immobilisations En cours	2315	Installation technique	+70 133	Clôture de l'équipement + évacuation bloc béton + surcoût marché
Programme 2023001 Création trottoirs PHMR Rue de l'Avenir					
23	Immobilisations En cours	2315	Installation technique	-12 000	Somme non dépensée
Montant Total de dépenses supplémentaires					+ 136 844 €
Budget total dépenses d'investissement					3 233 431 €

Section investissement \ Recettes :

Chapitre	Libellé chapitre	Article	Libellé	Montant	Observations
13	Subventions d'investissement	1341	DETR	+15 300	Recette DETR Restaurant scolaire
13	Subventions d'investissement	1323	Département	+69 400	Notification Subvention Département de l'Oise
10	Dotations, fonds divers et réserves	10222	FCTVA	+39396	Notification FCTVA
16	Emprunts et dettes assimilées	1641	Emprunt	-29963	Réduction ligne d'emprunt
041	Opérations patrimoniales	238	Avance	+ 42 711	Récupération avance Rue du Placeau (écriture spécifique)
Montant Total de recette supplémentaires					+ 136 844 €
Budget total recette d'investissement					3 233 431 €

Remarque : dans le cadre de l'opération n°2015002 Aménagement de la rue du Placeau, il est nécessaire d'inscrire en recette la somme de 42711 € au 041 Opérations patrimoniales au compte 238 Avances et en dépense la somme de 42 711 € au 041 Opérations patrimoniales au compte 2313 des travaux.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 1612-11,

Vu la délibération n°20230411C du conseil municipal en date du 11 avril 2023 approuvant le budget primitif de l'exercice 2023,

Considérant la nécessité de procéder à divers ajustements budgétaires,

Considérant les différentes subventions reçues,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER** les virements et inscriptions des crédits présentés ci- dessus.
- **D'ADOPTER** la présente décision modificative n°1 au budget de la commune - Exercice 2023.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des actes correspondants.